

## Annexe 2

Fiche de collecte de renseignements pour l'étude détaillée du raccordement d'une installation de production décentralisée photovoltaïque supérieur à 10 kVA

## Description des installations de production

## Caractéristiques générales :

Puissance de production : kVA  
 Répartition de cette puissance sur les 3 phases : - L1 : kVA  
 N.B. le déséquilibre de puissance entre les 3 phase - L2 : kVA  
 Ne peut excéder 5 kVA - L3: kVA

**Joindre un schéma unifilaire de l'installation**

## Panneaux solaires :

Marque : ..... Modèle : .....  
 Puissance crête unitaire : ..... Wc Nombre : .....

**Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur**

## Convertisseurs DC/AC :

Marque : ..... Modèle : .....  
 Puissance maximum unitaire : ..... kVA Nombre : .....

**Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur**

N.B. : Le type de convertisseur doit faire partie des convertisseurs reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/26 disponible sur [www.synergriid.be](http://www.synergriid.be)).

## Protection de découplage réseau (obligatoire) :

Marque : ..... Modèle : .....

**Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur**

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/21 disponible sur [www.synergriid.be](http://www.synergriid.be)).  
 - Les paramètres de réglage de la protection doivent être soumis à l'accord du gestionnaire de réseau (les fonctions de la protection sont décrites dans le document C10/11 disponible sur [www.synergriid.be](http://www.synergriid.be))

## Protection anti-retour (si autoconsommateur) :

Marque : ..... Modèle : .....

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/21 disponible sur [www.synergriid.be](http://www.synergriid.be)).



Protection de déséquilibre (si production basse tension) :

Marque : .....

Modèle : .....

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau

Fait à :

Signature :

Le :